

Service instructeur  
DIRT

Service consulté  
DIF



3<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III-3e/15

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DES TRANSPORTS  
DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Résumé : *Le présent rapport présente, à l'occasion de la DM 1, les propositions de modifications de diverses inscriptions budgétaires couvrant les programmes gérés au niveau de la Direction des Infrastructures Routières et des Transports.*

Le présent rapport présente les mouvements proposés sur les programmes gérés au niveau de la Direction des Infrastructures Routières et des Transports.

**FONCTIONNEMENT**

**Demandes totales d'inscriptions complémentaires de :** **3 754 708 €**

**1. Mission Grands Equipements :** **+ 42 708 €**

Il s'agit d'une réévaluation de l'étude de régulation de trafic PL en Alsace à laquelle notre collectivité participe à hauteur de 1/3 (+ 27 000€) ainsi que de réinscription de crédits de paiements 2005 dont les factures ne nous étaient pas parvenues à temps (12 000€ pour l'étude du franchissement de la RN66 à CERNAY par la voie ferrée et 3 708 € pour l'aide à la constitution d'un dossier de candidature pour l'obtention d'une licence WiMax).

**2. Service Entretien et sécurité :** **+ 3 712 000 €**

Viabilité hivernale 2005-2006 : **+ 2 500 000 €**

L'hiver 2005-2006 a été exceptionnel tant pour sa durée que pour son intensité avec des périodes de gel prolongées et des intempéries d'intensité inhabituelles ces dernières années. C'est ainsi que l'on a constaté 6,81 m de neige cumulée cet hiver au col du Bonhomme contre 4,54 m l'hiver précédent déjà référencé comme un hiver au dessus de la moyenne.

3 245 000 € ont été inscrits au BP pour les besoins de la saison hivernale contre 2 900 000 € au BP 2005. Au bilan, l'Hiver 2005/2006 aura coûté à la collectivité 5 745 000 € en fonctionnement contre 4 600 000 € l'hiver précédent.

Dégâts d'hiver : + 700 000 €

Le réseau routier départemental a beaucoup souffert du fait de l'hiver prolongé et des inondations qui ont suivi le dégel. L'estimation des dégâts d'hiver est de 1,8M dont 700 000 € pour ce qui concerne la part imputable au budget de fonctionnement (réfections d'accotement, purges localisées, réparations d'équipements de la route, couches de roulement,...).

Travaux pour tiers : + 190 000 €

Il s'agit de travaux de dépose et de remise en place de glissières de sécurité pour permettre le passage des convois exceptionnels essentiellement sur la RD 83. Un montant correspondant est inscrit en recettes dès lors que ces prestations sont refacturées aux transporteurs.

Fonds de concours de la DDE : + 197 000 €

Il est nécessaire d'abonder le Fonds de Concours de la DDE qui a été calculé au BP en prenant en compte qu'une partie de l'année, soit 8 mois (le transfert des personnels de la DDE devant à l'origine intervenir au 1<sup>er</sup> septembre). Figurent également dans le montant une somme de 51 193 € qui représente la part départementale du surcoût en heures supplémentaires de cet hiver.

Entretien pistes cyclables : + 125 000 €

Il s'agit de pouvoir opérer un rattrapage pour 2005 pour des paiements non encore honorés. Ce rattrapage n'aura lieu bien sûr qu'une fois, 2007 verra un retour à un volume de crédits d'environ 140 000 €.

## **INVESTISSEMENT**

### **DIRT**

Le tableau général joint récapitule, par politique et par programme les demandes de la DIRT qui s'établissent à :

+ 57 188 818 € en AP  
- 647 891 € en CP

Elles appellent les commentaires suivants :

#### **A01 - Constitution d'un réseau routier structurant**

##### **AP (+ 48 268 453 €)**

Pour le programme A011 (+ 1,3 M€), les compléments d'AP sont destinés à couvrir les besoins nouveaux créés par le transfert des marchés de l'Etat relatifs aux anciennes RN d'une part, et d'autre part à compléter les inscriptions actuelles dont l'engagement doit intervenir avant la fin de l'année.

Pour le programme A012 (+ 0,4 M€), les compléments d'AP sont essentiellement motivés par des opérations dont le calendrier a été accéléré en fin 2005 et début 2006.

Pour les opérations individualisées, (+ 6,8 M€), il s'agit principalement d'abonder des opérations déjà existantes on note plus particulièrement :

- Opérations en travaux : desserte du BIOSCOPE (+ 0,44 M€), Carrefour des Noyers (0,15 M€), BURNHAUPT/BALSCHWILLER (+ 0,2 M€).
- Opérations en étude dont des appels d'offres pour maîtrise d'œuvre sont ou vont être engagés : liaison ALTKIRCH/MULHOUSE (+ 1,7 M€), déviation de TAGSDORF/WITTERSDORF (+ 1,4 M€) et Barreau Ouest d'ALTKIRCH (+ 0,4 M€).
- La demande d'AP nouvelle concerne également une opération nouvelle qui est la Rode Ouest de COLMAR (+ 39,7 M€).

### **CP (- 1 671 076 €)**

Cette diminution résulte de divers ajustements des petites opérations et d'un examen approfondi du calendrier de réalisation des opérations individualisées ; on constate notamment :

- + 0,5 M€ pour les aménagements entre BURNHAUPT et BALSCHWILLER dont le programme a été sensiblement accéléré en ce début d'année,
- - 0,9 M€ pour la déviation de HESINGUE dont le programme de travaux a pris 3 mois de retard, notamment du fait de problèmes environnementaux rencontrés en début d'année 2005.
- - 1,1 M€ pour la desserte du BIOSCOPE ; la durée des fouilles archéologiques plus importante que prévue en 2005, fait que la tranche 2 est différée en début d'année 2007.

### **Politique A02 - Réseau routier national (- 1 375 000 € en CP)**

L'Etat ayant constaté une forte avance de paiement des collectivités locales par rapport aux échéances de réalisation des opérations routières du contrat de plan nous a informé du report d'une partie du fonds de concours prévu au BP 2006.

### **Politique A03 - Maintenance des Routes départementales**

#### **AP (+ 4 467 011 €)**

Les demandes d'AP nouvelles concernent principalement :

- Les travaux de renforcement et de calibrage des RD, et notamment la prise en compte des dégâts d'hiver.
- Des inscriptions nouvelles qui résultent des conventions signées avec les collectivités locales sur le programme de calibrage en traverse d'agglomération.
- L'inscription de nouveaux programmes de réparation et de maintenance des ouvrages d'arts (RD 201 : réévaluation des travaux de réparation sur l'ouvrage sur le canal à Illzach (+ 1,6 M€) et réparation de l'ouvrage sur la RD 17 à HIRTZBACH et sur la RD11 III à FRELAND (+ 0.8 M€).

## **CP (+ 1 375 999 €)**

L'inscription complémentaire résulte, outre divers ajustements :

- de la part investissement des dégâts d'hiver et d'inondations + 0,72 M€ (+1,1 M€ diminué de 0,4 M€ d'effort sur les autres postes de dépenses) ;
- d'une augmentation de 0,446 M€ du programme A032 (calibrage en traverse). La majorité des opérations inscrites sur cette ligne est réalisée avec une délégation de maîtrise d'ouvrage confiée aux communes. Ce montant résulte donc d'une nouvelle estimation dans l'état actuel de votre connaissance des dossiers pilotés par celles-ci.

## **Politique A04 - Sécurité routière**

Quelques ajustements en **CP** sont proposés à hauteur de **- 75 000 €**.

## **Politique A05 - Exploitation**

### **AP (+ 576 440 €) et CP (+ 540 000 €)**

Les ajustements proposés tiennent compte de l'évolution des besoins en 2006 sur divers programmes et d'un alignement de la commande du Parc de l'Équipement pour maintenir son niveau d'activité global de 2005.

## **Politique A07 - Pistes Cyclables**

Quelques ajustements sont proposés :

**+ 915 914 € en AP** pour l'engagement de nouveaux programmes  
**- 62 815 € en CP.**

## **Politique A08 - Aide aux communes**

### **AP (+ 1 961 000 €)**

La plus grosse masse (+ 1 700 000 €) concerne le programme A083 « Sécurité en Traverse d'Agglomération » pour lequel il ne reste à ce jour que 500 000 € d'AP disponibles sur un total initial de 2 200 000 €. Une montée en puissance déjà a été constatée sur ce programme durant les exercices 2004 et 2005.

Le reste des AP demandées correspond à des ajustements mineurs.

### **CP (+ 620 000 €)**

Les deux programmes qu'il convient d'abonder sont les suivants :

#### A0 83 « Sécurité en Traverse d'Agglomération »

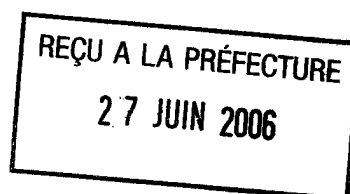
Les + 300 000 € qui portent cette ligne à 1 840 000 €, s'expliquent par la montée en puissance de ce programme.

#### A0 84 « Voirie Communale »

Il s'agit d'un ajustement à la hausse de + 300 000 € pour des motifs identiques.

### C - Recettes nouvelles

**Investissement : recettes** en augmentation de **1 307 776 €**  
**Fonctionnement : recettes** en augmentation de **251 907 €**.



Pour l'investissement, il s'agit principalement des recettes de l'Etat et de la Région pour la mise en sécurité du carrefour de HEITEREN sur l'ex RN 415, opération précédemment inscrite au Contrat de Plan, mais reprise en maîtrise d'ouvrage par le Département.

Pour le fonctionnement, il s'agit principalement :

- d'une restitution d'un trop versé à l'Etat pour l'éclairage des carrefours des RN / RD ;
- du remboursement de tiers (transporteurs routier) pour la dépose / repose de glissières de sécurité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

RECAPITULATIF PAR POLITIQUES

INVESTISSEMENT Services SGP- SES- SAP										
AP 2006 y compris insertions presse					CP 2006			+ CP 2006 Insertions		CP2006 ETUDES
PROGRAMME	AP	DM1	DM2	TOTAL AP	BP	DM1	BP	DM1	DM1	
A01	5 872 000,00	1 301 280,00		7 173 280,00	9 599 993,00	173 987,00	69 000,00	43 513,00	7 000,00	
A012	657 600,00	406 573,00		1 064 173,00	555 000,00	10 700,00	34 200,00	7 800,00		
A013						54 424,00				
AA11àARO1	3 509 200,00	46 560 600,00		50 069 800,00	15 570 000,00	- 2 589 500,00	243 000,00	1 000,00	620 000,00	
<b>TOTAUX A01</b>	<b>10 038 800,00</b>	<b>48 268 453,00</b>		<b>58 307 253,00</b>	<b>25 724 993,00</b>	<b>- 2 350 389,00</b>	<b>346 200,00</b>	<b>52 313,00</b>	<b>627 000,00</b>	
						<b>DM1 A01</b>				<b>- 1 671 076,00</b>
A02	2 425 728,00			2 425 728,00	2 425 728,00	- 1 375 000,00				
A021						<b>DM1 A02</b>				<b>- 1 375 000,00</b>
A03	9 610 000,00	1 100 000,00		10 710 000,00	9 500 000,00	720 000,00	10 000,00			
A032	8 000 000,00	994 000,00		8 994 000,00	2 900 000,00	445 935,00				
A033	85 000,00			85 000,00	84 400,00					
A034	1 577 000,00	2 264 464,00		3 841 464,00	3 311 059,00	25 391,00	32 006,00	11 875,00		
A035	1 503 000,00	248 853,00		1 751 853,00	1 396 100,00	82 799,00	3 000,00			
A036	100 000,00	138 171,00		238 171,00	50 000,00	30 000,00				
A037	80 000,00	2 135,00		82 135,00	89 847,00	60 000,00				
<b>TOTAUX A03</b>	<b>20 955 000,00</b>	<b>4 467 011,00</b>		<b>25 422 011,00</b>	<b>17 331 406,00</b>	<b>1 364 125,00</b>	<b>45 006,00</b>	<b>11 875,00</b>		
						<b>DM1 A03</b>				<b>- 1 376 000,00</b>
A04	1 000 000,00			1 000 000,00	997 432,00	- 30 000,00	310,00			
A042	120 000,00			120 000,00	120 000,00	- 45 000,00				
<b>TOTAUX A04</b>	<b>1 120 000,00</b>			<b>1 120 000,00</b>	<b>1 117 432,00</b>	<b>- 75 000,00</b>	<b>310,00</b>			
						<b>DM1 A04</b>				<b>- 75 000,00</b>
A05	663 000,00	60 000,00		723 000,00	660 000,00	60 000,00	3 000,00			
A052	500 000,00	419 370,00		919 370,00	500 000,00	370 000,00	900,00			
A053	900 000,00	100 000,00		1 000 000,00	900 000,00	100 000,00				
A055	30 000,00	2 930,00		32 930,00	30 000,00	10 000,00				
<b>TOTAUX A05</b>	<b>2 093 000,00</b>	<b>576 440,00</b>		<b>2 669 440,00</b>	<b>2 090 000,00</b>	<b>540 000,00</b>	<b>3 900,00</b>			
						<b>DM1 A05</b>				<b>- 540 000,00</b>

